

ACHAT DE QUOTAS SUPPLEMENTAIRES

Vous avez atteint un ou plusieurs de vos quotas annuels ?
Nous avons une solution pour vous !

COMMENT FAIRE ?

1. Effectuer une commande pour le pack de votre choix à l'aide du formulaire en ligne www.intradel.be ;
2. Effectuer le paiement avec les informations que vous recevrez par e-mail lors de la confirmation de votre commande ;
3. Dès réception de votre paiement, votre compte sera crédité et disponible.

LES TARIFS

Bois	12€/m ³ H.T.V.A
Déchets verts	12€/m ³ H.T.V.A
Encombrants combustibles/non combustibles et mixtes	36€/ m ³ H.T.V.A
P.V.C.	36€/m ³ H.T.V.A
Plastiques durs	36€/m ³ H.T.V.A
Verre plat	36€/m ³ H.T.V.A.
Frigolite	3€/m ³ H.T.V.A.
Inertes	36€/m ³ H.T.V.A.

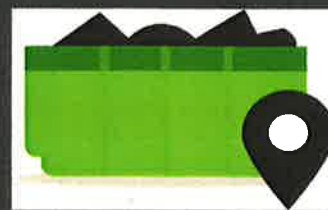
Le système de tarification se présente sous la forme de pack :

Pack 1 – 45€ H.T.V.A.

Pack 2 – 90€ H.T.V.A.

Pack 3 – 180€ H.T.V.A

Ces tarifs sont répercutés T.V.A.C. aux particuliers.



**Dès le 2 juillet 2019
dans l'ensemble de
nos recyparcs.**



Cette opportunité est possible
pour l'ensemble des usagers
suivants :

- ✓ les ménages domiciliés dans la zone Intradel
- ✓ les ménages domiciliés hors zone Intradel et Eupen
- ✓ les ménages domiciliés hors zone Intradel et y possédant une seconde résidence
- ✓ les A.S.B.L. / les établissements scolaires,
- ✓ les communes affiliées
- ✓ les I.D.E.S.S, C.P.A.S. et Services d'Aide à la Personne pour le compte des personnes qu'ils desservent (au travers des quotas qui seraient acquis par les personnes qu'ils représentent)

QUELLES COMBINAISONS DE QUOTAS POSSIBLES ?

Matières payantes	M ³ pack 1	M ³ pack 2	M ³ pack 3
Bois	3,75	7,5	15
Déchets verts	OU 3,75	OU 7,5	OU 15
Encombrants combustibles	OU 1,25	OU 2,5	OU 5
Encombrants non combustibles	OU 1,25	OU 2,5	OU 5
Encombrants mixtes	OU 1,25	OU 2,5	OU 5
P.V.C.	OU 1,25	OU 2,5	OU 5
Plastiques durs encombrants	OU 1,25	OU 2,5	OU 5
Verre plat	OU 1,25	OU 2,5	OU 5
Frigolite	OU 15	OU 30	OU 60
Inertes	OU 1,25	OU 2,5	OU 5

ou toute combinaison possible entre ces différentes catégories de déchets



Si le quota n'est pas épuisé au moment de la recharge, le quota restant est reporté et cumulé au quota précédemment acheté.

CONCRETEMENT

- A chaque dépôt de déchets, le volume et le type de déchet déposé seront décomptés du solde disponible sur votre carte.
- Lorsque le solde provisionnel est insuffisant, il suffit de commander un nouveau pack au moyen du formulaire en ligne.

Vous êtes indépendant ou commerçant ? Nous avons une solution pour vous.

Surfez sur www.intradel.be/pack/

Une question ?

Contactez-nous au 04/240 74 74

ou à info@intradel.be

et suivez-nous



www.intradel.be



Trier ses déchets avant :

Les déchets doivent être triés par fraction avant d'arriver au recyparc.

Se présenter au préposé :

Présentez votre carte habituelle (eID ou carte d'accès) au préposé du recyparc, celui-ci vous guidera et contrôlera vos apports.

Suivez les consignes du préposé :

Respectez les indications de tri des conteneurs.

Quantités limitées à 1m³/jour/ toutes fractions confondues

Sauf au Biocentre de Grâce-Hollogne et au Biocentre de Soumagne pour l'apport de déchets verts uniquement